

## L'ambition d'Eco-mobilier pour le recyclage des produits et matériaux du Bâtiment

**Dominique Mignon, Présidente d'Eco-mobilier, présente le projet de l'éco-organisme, candidat à l'agrément pour la filière PMCB (produits et matériaux de construction du bâtiment) dans le cadre de la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire).**



« La première raison de la candidature d'Eco-mobilier, ce sont ses adhérents. Les enseignes de bricolage, du négoce matériaux et les industriels des panneaux de process, notamment, sont concernés par ces nouvelles obligations de recyclage des produits et matériaux de construction. Nous souhaitons fidéliser ces clients et compléter nos services actuels en offrant une solution complète, simple et multi-produits. Nous nous adressons plus largement aux clients de ces distributeurs, les particuliers et les artisans.

Élargir notre périmètre va nous permettre de massifier les collectes et proposer ainsi un coût économique et écologique maîtrisé pour le consommateur qui paie le recyclage de ses produits au travers de l'éco-participation. Eco-mobilier est le premier fournisseur de bois de recyclage, de mousses recyclées et fournit aussi des résines et textiles recyclés. Notre objectif est de capitaliser au maximum sur nos forces.

**Pour les artisans, la clé c'est la proximité du point de collecte.** Nous nous appuyons sur le plus gros réseau existant en France : 5500 points de collecte et 3600 déchèteries publiques. Les déchèteries publiques ouvertes aux artisans ne devront plus être les seuls points de collecte pour les artisans. Nous devons équiper les points de vente du négoce et les déchèteries privées pour étendre ce maillage afin de proposer à chaque artisan un point de collecte gratuit à moins de 10 km de son chantier dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'artisan disposera d'une carte et d'une application de géolocalisation simple et informative.

**Pour le bois, la massification de la collecte, déjà volumineuse chez Eco-mobilier (750 000 tonnes en 2021),** permettra d'optimiser le schéma opérationnel avec un tri à la source. Les acteurs de la filière Bois ont un intérêt à se rassembler autour du projet présenté par Eco-mobilier dans le climat actuel tendu sur les matières premières. Se rassembler permet de maîtriser l'éco-participation et permet aussi de prendre possession de ces matières recyclées pour en maîtriser les débouchés et renforcer la stratégie industrielle de recyclage sur le territoire national. Eco-mobilier possède déjà le réseau d'opérateurs nécessaire, puisque nous avons 600 partenaires industriels.

**L'investissement d'Eco-mobilier est fort en innovation et R&D dans le domaine de l'éco-conception** à partir du bois et des mousses. Nous poursuivons cet engagement. C'est important dans la filière bâtiment car l'innovation matériaux est très forte et nous devons être à la hauteur des exigences des entreprises et de leurs clients.

**Notre ambition est d'être autonome en France** en termes de capacité de recyclage et que les déchets soient recyclés le plus près possible de leur lieu de production. Ce sont des économies logistique et d'impact carbone. C'est une sorte de patriotisme écologique que j'assume totalement ».

### Eco-mobilier

50, avenue Daumesnil – 75012 Paris – T. 0811 69 68 70 (service 0,05 €/appel + prix appel)  
SAS AU CAPITAL 200 000 EUROS – RCS PARIS 538 495 870 – TVA FR 55538495870 – CODE APE 7490 B  
eco-mobilier.fr

A propos d'Eco-mobilier

Créé en décembre 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français, Eco-mobilier est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour gérer la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation énergétique de tous les meubles usagés ainsi que pour en favoriser le réemploi.

Pour remplir cette mission, l'éco-participation est appliquée à l'achat des meubles neufs depuis le 1er mai 2013. En 2021, Eco-mobilier a collecté 1,2 million de tonnes de meubles usagés, valorisées à près de 95% et vise à horizon 2023, le ZERO déchet pour les meubles.

[eco-mobilier.fr](https://eco-mobilier.fr)  
[recyclage-filieres.eco-mobilier.fr/](https://recyclage-filieres.eco-mobilier.fr/)

**Contact presse**

**Anne de Lander** – 06 61 77 48 72 – [annedelander@gmail.com](mailto:annedelander@gmail.com)

**Eco-mobilier**

50, avenue Daumesnil – 75012 Paris – T. 0811 69 68 70 (service 0,05 €/appel + prix appel)  
SAS AU CAPITAL 200 000 EUROS – RCS PARIS 538 495 870 – TVA FR 55538495870 – CODE APE 8299 Z  
[eco-mobilier.fr](https://eco-mobilier.fr)